

notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT et C^o, S.A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

« La Vérité » un humble et patient effort de connaissance dans l'amour.
M. LE BRUN.

« On ne se refait pas... »

Alors restons ignorants si nous ne sommes pas doués pour l'étude, inactifs si nous sommes paresseux, désordonnés si nous sommes bruyants, etc...!

On voit bien que cette attitude est condamnable, à quel servait l'instruction et l'éducation données à nos enfants, l'apprentissage d'un métier ou d'une formation, l'entraînement pour les sports ? La volonté vient suppléer nos déficiences naturelles pour nos réformes.

Bien entendu on ne peut guère changer notre caractère propre, celui que nous avons reçu à la naissance. Nous sommes marqués spirituellement et physiquement par notre hérédité. Mais ce que nous allons devenir dépend quand même de nous pour une grande part: un bloc de pierre ne peut-il pas devenir paré ou œuvre d'art ?

Notre caractère est comme un squelette: ce que nous acquérons au cours de notre existence est comme la chair qui vient le recouvrir. Ce caractère ne permet pas d'importer quel avenir, mais il nous appartient d'en tirer le meilleur parti.

Bien des qualités que nous observons sont des acquisitions dans le cadre de notre degré de civilisation: la politesse, par exemple, qui est le respect sincère d'autrui.

Conclusion: nous nous donnons jamais cette excuse « on ne se refait pas ». Au contraire, connaissons nos défauts et nos qualités, appliquons-nous à réduire ceux-ci et à développer celles-ci.

L. CHAMBOIS

QUAND LE PÈRE DÉMISSIONNE

« Depuis quelques années, un air d'alarme a été lancé et se répète à travers les congrès d'éducateurs, les réunions de parents, les réunions de psychologues de 1965 et la famille 1965 souffrent d'une véritable maladie: la « DÉMISSION PATERNELLE ».

C'est ce qu'écrivait, dans la revue « Elle », Mme Rose Vincent, qui poursuivait: « Tout le monde sait depuis longtemps combien une famille dissociée par le divorce, ou la séparation matérielle, est dangereuse pour l'enfant ».

QUAND ON RENTRE FATIGUÉ

Combien y a-t-il de familles, apparemment normales, où le père ne voit jamais ses enfants, ne s'occupe pas d'eux, ne s'intéresse pas à eux ? Qu'il soit enfoui dans ses travaux, précipité dans ses affaires, fatigué, ou simplement dans sa fatigue du soir: il est alors perdu pour ses enfants.

La faute n'est pas toujours, ou pas entièrement la sienne. Quand, à son retour, le soir, le père fait sauter dans ses bras son bébé qui crie de joie, lui même qui dit: « Ne l'écrite pas, comme ça, avant l'heure de dormir », laisse peut-être transparaître quelque jalousie. Quand elle dit: « Mais non, tu n'as jamais su choisir, c'est moi qui t'ai demandé lui acheter sa veste », ne cherche-

re ne voit jamais ses enfants, ne s'occupe pas d'eux, ne s'intéresse pas à eux ? Qu'il soit enfoui dans ses travaux, précipité dans ses affaires, fatigué, ou simplement dans sa fatigue du soir: il est alors perdu pour ses enfants.

La faute n'est pas toujours, ou pas entièrement la sienne. Quand, à son retour, le soir, le père fait sauter dans ses bras son bébé qui crie de joie, lui même qui dit: « Ne l'écrite pas, comme ça, avant l'heure de dormir », laisse peut-être transparaître quelque jalousie. Quand elle dit: « Mais non, tu n'as jamais su choisir, c'est moi qui t'ai demandé lui acheter sa veste », ne cherche-

(Voir la suite en 3^e page)

Industrie de la Chaussure

« PRÉSÉLECTION 1966 »

La première manifestation qui s'était tenue au palais d'Orsay avait intéressé, incontestablement, les professionnels de la Chaussure.

La deuxième, organisée les 30 et 31 janvier et 1^{er} février derniers en a confirmé les espoirs. Désormais, « présélection » semble appelée à de fructueux succès.

Il s'agit donc d'une exposition groupant des industriels en chaussures choisis parmi les plus réputés de France (une cinquantaine) et de clients importants, français et étrangers. Elle a pour cadre le palais d'Orsay à Paris.

Chaque fabricant dispose d'un ou plusieurs salons, qui sont aménagés sur les deux étages et dans les anciennes chambres de ce grand hôtel parisien, la formule, rappelant assez celle qui est pratiquée, avec bonheur, outre Atlantique.

Chaque fabricant, peut donc en un minimum de temps présenter sa collection à un grand nombre de clients tout en sauvegardant le demi-secret qui régnait encore, à 6 mois de leur venue, sur les découvertes et les nouveautés des bureaux d'études. Chacun des acheteurs son côté, peut tout voir de ce qui se prépare pour l'année suivante: il peut étudier en toute quiétude les nouveautés, dire ce qu'il en pense, influencer les derniers travaux de mise au point.

Il s'agit bien d'une présélection: fabricants et clients font en quelque sorte le point, ensemble, avant que ne soit présentée une collection définitive et que ne soient pris des ordres. Travaux préparatoires se déroulant dans une atmosphère très positive où il est possible de converser, mieux, de dialoguer.

Cette formule est donc

Reconnaissez-vous ces lieux ?

Plainez reste le théâtre de modifications rapides et continues. Peu à peu son nouveau visage se dessine et au fil des jours se réalisent les importants projets qui lui donnent une nouvelle vie.



Reconnaissez-vous l'endroit que présentent ces deux clichés ? Anciens ateliers ? Anciens magasins ? Anciens bureaux ?

Il faudrait que la réponse soit donnée dans une typographie mise à l'envers, comme dans les jeux de devinettes que l'on trouve dans les journaux sérieux.

Vous n'avez pas reconnu l'ancien bureau de notre Directeur, celui du Secrétariat de Direction, celui du Chef Comptable, celui du service de comptabilité.

Ils ne sont plus désormais qu'une seule pièce. Et l'ancien bureau du chef de service et du service 498... les avez-vous reconnus ?

Solution: vous êtes tombés sur cette première question.

Une deuxième se pose: Que vont devenir ces immenses salles en cours de réfection ?

Perdez-vous en conjectures ? Réponse sera donnée plus tard. La seule chose qui puisse être dite, pour vous mettre sur la voie: cet aménagement intéressera un grand nombre d'entre nous !



Les propos du Contremaitre :

A UN JEUNE PARMIS DEPUIS PEU

« IL FAUT SE RÉVEILLER... »

Tu n'es pas là depuis très longtemps; tu n'as pas encore beaucoup observé ni beaucoup écouté. Le poste qu'actuellement tu tiens de ton mieux, c'est ton premier poste. La seule chose que nous voulons te dire aujourd'hui: ne t'y endors pas !

Maintenant, tu travailles, tu travailles dur pour l'adapter, pour « faire la connaissance » de cette Maison où tu es entré depuis peu de temps. Que de visages et d'habitudes à découvrir ! Que de réflexes à prendre !

Devant ce monde tout neuf, devant tant d'impression, tant d'insouciance, toutes les ressources de ton intelligence et toutes les énergies ne sont pas de trop.

Tu pourrais écrire des pages sur les premières impressions, tant elles se sont inscrites en toi, les nouvelles ayant toujours un caractère insolite, qui pénètre jusqu'au tréfonds de l'être.

Mais, tu vois, le moment va venir où tu auras froid à ta présence à l'usine, où tu te seras intégré à ton milieu de travail; plus rien, alors ne sera frappant

plus rien ne nécessitera la tension de la volonté, ne suscitera la curiosité de ton esprit. Tu risques de t'installer à très vite, que tu te réveilles.

C'est alors qu'il faudra que tu te réveilles... Il faut que, connaissant une opération, tu sois tenté d'en connaître une nouvelle; pour cela, il faut que tu aies en toi le désir de progresser.

C'est ce désir de marche en avant, de montée sans palier, d'ascension sans limite, c'est ce désir de progrès personnel qui doit se réveiller en toi dès que tu prends à l'aise.

L'une des conditions de progrès, c'est précisément de ne pas se sentir en sécurité; c'est d'entretenir la lutte avec soi-même dans le mécontentement de ce que l'on a réalisé et l'espoir, toujours, entendons-nous, que l'on fera mieux en allant plus loin, en montant davantage, la prochaine fois.

Reveille en toi ce besoin de progrès; aie l'air de connaître, au-delà de l'opération que tu réalises avec maîtrise maintenant, toutes les opérations, toutes les autres qu'on se pratique autour du convoyeur. N'accepte pas de ne connaître

que partiellement, incomplètement, aie l'air d'apprendre, de se faire connaître, d'aller jusqu'au cœur de toute chose, le travail ayant un cœur.

Cherche à te former par toi-même, en restant éveillé sur tout ce qui t'entoure: regarde travailler ce camarade, regarde et écoute le beau travail de celui qui le connaît parfaitement. Jusqu'à quel point il est un être curieux et de lui qui sont de parfaits techniciens.

Eveillant en toi ce désir de progrès, par ta connaissance d'opérations et par l'approfondissement de cette connaissance, désireux de te former par toi-même, de l'orienter, de toi-même, colle-toi à ton collègue: dis-lui ce que tu désires, et il t'aidera, sois en sûr; il veut l'aider, sinon ces lignes ne seraient pas écrites, mais il faut, pour qu'il t'aide, que tu saches ce que tu veux. Il t'aidera à faire le point. Il te dira ce qu'il faut faire pour « grandir ». Courage ! Tiens-lui bien éveillé.

GEORGES et JEAN.

« A la frontière » des Cantons de Neuvic et de Saint-Astier

L'aménagement sur plusieurs dizaines de kilomètres de la route reliant Neuvic à Périgueux par Saint-Astier et Groville est un événement dont on doit se réjouir. Le Nationale 89 pourrait en être désorganisé et pour le voyageur, en plus du confort d'une bonne visibilité, il y aura l'agrément d'un paysage champêtre romantique à souhait.

Les travaux sont d'importance tout au long de cette route qui ne répondait plus aux besoins actuels.

Dès la sortie de Périgueux, à la barrière des Brandes, au nom des pontons, les aménagements portés à ce qui était hier un



Les importants travaux en cours, ici-contre, un peu au-delà de la barrière des Brandes et ci-dessus, près de celle de St-Léon.



corse étroit et sinistre sont à elles seules spectaculaires. Ces travaux qui furent le théâtre de plusieurs accidents mortels ne seront bientôt plus qu'un souvenir et sur la chaussée ralliée, tous ceux d'entre nous qui en furent soit témoins soit participants ont un souvenir plus sûr et plus aimé.

Avec nos Soldats

F. Plosser Jean-Pierre MAZE, Foyeur de l'Air, B.P. aerienn 722 - 17 - Saintes, a passé dix jours dans sa famille et auprès de ses amis « que l'on est toujours si content de retrouver ».

Chaufeur Christian SENS, Centre aut. S.P. 91.361.

Pour venir de Tahiti, elle a fait trois huit jours, mais elle arrive à destination - De puis le 28 janvier, je me trouve sur une

île déserte. Je pense revenir à Papete dans un mois et demi. Alors, j'enverrai des photos à l'attention de Notre Bulletin. Mes meilleurs sentiments à tous !

C.S.T. Jacques GAY, S.P. 69.695 A.

« Nous étions ces temps-ci en manœuvres. Qu'il fait froid ! La neige a disparu depuis bientôt huit jours. Mais l'hiver est toujours là. Hétéroisment, je pense au stage que je ferai à Bisca, rosse du 23 avril au 15 juin; cela donne courage. J'aurai alors le plaisir de vous rendre visite ! »

E. S.O. Alain NABOULET, P.S.O. 57 R.I., C.C. 1, 33, Camp de Roule.

« Je suis le peloton de sous-officiers depuis samedi dernier. En ce moment, il fait bon nous précéder la dictature à continuer. Souvent, je pense au travail de l'usine et aux camarades - Je ne pense plus pouvoir revoir avant la fin du mois de mars. »



Ci-dessus: Mieux qu'une lettre, une photo. J.-P. MAZE lors d'une récente permission.

Ci-dessous: Etienne PICARDIE. Et n'était pas venu depuis longtemps. Tout le monde l'a revu avec plaisir; le sourire de M. Y. QUEDON et de P. DANÉY, en est le témoignage.

Six mois ont passé - Les autres passeront vite aussi, d'autant plus que l'amitié avec les camarades est si humaine et que le travail éprouve de s'enlever. « Mes amitiés à M. Dubois et à nos camarades de l'entreprise ».

Classé Bernard BONNET - C.E.B. 3^e Section - S.P. 69.648 A, a eu une permission mais ne nous a pas rencontrés, car l'entreprise était en congés. « Puis, au retour, il y a eu des manœuvres. Le temps est très froid. Nous montons la garde par mois 25 ». Les onze premiers mois s'en finissent tout de même pour lui... « Je vous prie de transmettre mon souvenir à M. LANDOU et à M. PETIT et tous les camarades de travail ».



QUAND LE PERE DEMISSIONNE

(Suite de 1^{er} page)

« Elle pas un peu à définir sa sous-pensée ? On parle beaucoup des femmes qui consacrent leur indépendance en travaillant au-dehors et un modèle souvent que la première conquête du féminisme a été et reste, la domination du foyer. Les femmes ont plus et plus tendent à diriger complètement leurs enfants, non plus jusqu'à sept ans comme il était de règle dans les siècles antérieurs ou, au moins, jusqu'à l'adolescence et parfois au-delà... »

« LES PIÉGES »
Les conditions, les meilleures sont réalisées dans les familles où chacun joue son vrai rôle, le père d'autorité bienveillante la mère d'amour sans agression. Un père n'a pas le droit d'être fatigué, il doit donner à son fils l'image même de la virilité... »

N'alliez pas croire, messieurs dames, une réaction violente contre lui, mais il le gardera toujours présent au fond de lui. Et, de la même manière, les sentiments maternels seront fortement influencés par l'aura plus tard pour sa femme, mais surtout sentira, comme le disait Molière, que la tautologie est « du côté de la barbe », mais aussi qu'elle est exécutée avec tendresse et sans orbi-traire.

« Second piège : la protectionnisme. Votre vanité masculine peut être agressivement chatouillée chaque fois que votre enfant dit : « Papa est fort, c'est le plus fort de tous ». Mais ce n'est pas une raison pour empêcher les autres de devenir forts à leur tour... »

« Ne protégez pas vos enfants contre tout, ne faites pas écran entre eux et la vie; c'est à vous de leur enseigner le goût du risque, et de leur en donner l'exemple. Laissez leur mère s'inquiéter pour les rhumes de cerveau. Vous, vous devez leur apprendre, et surtout par l'exemple, à affronter la vie sans peur et à s'affirmer... »

Premier piège : l'auto-éducation.

Nous vous rappelons... que, ce soir, 11 février 1966, à 20 h. 45 à la salle de Planéze.

Nicole SICARD présentera
ANCIENNE ET NOUVELLE EGYPTE

- LES CIVILISATIONS DE L'ANCIEN EMPIRE
- LES RITES DE LA MORT
- L'EPOQUE DE LA DECADENCE
- GRANDEURS ET MISERES DE TRENTE DYNASTIES
- LE HAUT SARRAGE D'ASSOUAN
- LES FELLAS D'EL ARAGHA
- FETES DE HUIT A KENAH
- AUX COIFFES DU SOUDAN - ABOU SIMBEL

Film, médailles en relief.
Accompagnements musicaux authentiques.

Faire apprécier les grandes civilisations égyptiennes à travers leurs œuvres artistiques, mettre l'accent sur les analogies, les points de contact entre nos idées, dans notre Monde moderne, et le passé, en apparence si différent, à étudier la vie et les problèmes de l'Egypte moderne... tels sont les principaux objectifs de cette conférence de brillante actualité.

Entre autres matières, cette conférence tirée nous présente toute la richesse que peut apporter un voyage bien compris dans le glorieux intérêt est non seulement de nous ouvrir sur les valeurs de l'Egypte, mais aussi de favoriser notre compréhension sur les autres peuples.

Ce séminaire compte un charme supplémentaire du fait de la récente tradition et de la jeunesse de la carte postale. Il sera organisé sous le Patronage de l'Association Culturelle « DECOUVERTE DE L'UNIVERS ».

Lieu: Lescaux, Locataire du Hôtel Bellevue.
Vous êtes chaleureusement invités à cette soirée.

UN RAPPEL IMPORTANT et... peut-être... UNE DECOUVERTE

La Commission du Fonds de Solidarité, réunie le 20 janvier 1966, a formulé le souhait qui suit publié dans les colonnes de Notre Bulletin la liste des membres de cette commission.

M. J. HERY, chef du Personnel, Président.
— Mmes S. BROUSSOULOUX-VIGNY, M. FARE, M. J. FAURE, Ch. DEVIER, B. DRAPEY ROUX.
Les membres de la commission du fonds de solidarité nous assurent de leur entier dévouement; voyez les problèmes entrant dans la compétence du Fonds de Solidarité et qui peuvent se poser à vous.

REGLEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE BUT
Venir en aide aux membres d'un personnel de l'Entreprise MARBOT dans le cas du présent règlement.

Cette aide comprend:
1° Couverture du risque chirurgical pour l'adhérent - son épouse ou épouse assurée sociale - ses enfants à charge (c'est-à-dire pour lesquels il bénéficie ou est susceptible de bénéficier des allocations familiales).

2° Aide complémentaire sur les soins pour l'adhérent - son épouse ou épouse - ses enfants à charge.
3° Capital décès.
4° Primes décernées.
5° Secours exceptionnels.

RESSOURCES DU FONDS DE SOLIDARITE.
1° Par le versement d'une cotisation de 1 % sur la paie de la première quinzaine de chaque mois, par les membres adhérents.

2° Par une cotisation de l'Entreprise, égale à l'ensemble des versements du personnel.
3° Par des dons effectués à des titres divers.

BENEFICIAIRES
1° Tous les personnes adhérentes bastillant d'au moins 75 jours de travail effectif dans l'entreprise.
2° Les adhérents quittant l'entreprise pour mise à la retraite peuvent continuer à bénéficier du risque chirurgical moyennant une cotisation de 15 F. Ceux-ci, ainsi que leur épouse ou époux seront pris en charge en cas d'intervention.

CESSATION D'ACTIVITE DANS L'ENTREPRISE
Un adhérent quittant l'entreprise volontairement ou par licenciement cesse de bénéficier des avantages du Fonds de Solidarité à la date de son départ. Aucun remboursement de cotisations ne peut-être accordé dans aucun cas.

SOUTIENS DE FAMILLE
Un adhérent considéré comme soutien de famille de ses frères et sœurs bénéficie des mêmes avantages que ceux-ci (il n'a droit à aucune allocation familiale).

MARIAGES
David-Jérôme FAURE (service 610).
Mlle Christiane PARADE et M. PRYSIANICK à qui nous adressons tous nos vœux de Bonheur.

PROMPT RETABLISSEMENT
A Mme M. J. BRUNET de



NAISSANCES
Tous nos vœux à M. LAPON (service 100), Joselyne CHARBONNIER (atelier 405), Béatrice DELUGN (atelier 406), Florence MAZE (atelier 410), Frank CAUCHARD (atelier 411).

l'atelier 455; Mme S. RAYMOND de l'atelier 459; M. J. DUCHER de l'atelier 460.
DECES
Nicole PAHOT de l'atelier 410 a perdu sa grand-mère, Josette TANGUY de l'atelier 411 a perdu sa grand-mère, Monique TALLANDIER de l'atelier 416 a perdu sa grand-mère, Mlle A. LACOUR de l'atelier 450 et M. LACOUR de l'atelier 451 ont perdu leur grand-père.

Nous adressons nos sincères condoléances à ces familles endeuillées.

Parmi nous...
M. BERTOLI de Bata Chimie, est à Newry depuis le 3 février. Il y séjournera un mois le temps d'étudier le fonctionnement du fondationnement des ateliers 401 et 406.

Nous souhaitons à M. BERTOLI de tirer de ce stage le maximum d'intérêt.



ASCENDANTS
Les ascendants ne peuvent bénéficier des avantages du Fonds de Solidarité.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AVANTAGES
A - LE RISQUE CHIRURGICAL
Sont prises en charge toutes les interventions, subies à domicile, en clinique ou à l'hôpital, de l'adhérent, son épouse ou épouse ses enfants à charge, à condition que celle-ci ait atteint le K 8.

Ne sont pas pris en charge:
- les accouchements normaux ou avec forceps,
- les interventions,
- les cures thermales,
- les accidents du travail,
- les accidents causés par un tiers responsable et assuré (dans ce cas nous pouvons éventuellement et après accord servir d'intermédiaire).

FORMALITES A ACCOMPLIR
1° Demander avant l'intervention une prise en charge au bureau du Fonds de Solidarité. En cas d'urgence extrême prévenir dès que le malade est à la clinique ou à l'hôpital.

2° L'assuré social malade est tenu d'envoyer lui-même sa carte-carte de Sécurité Sociale pour que son 1/2 salaire lui soit payé.

3° A son arrivée, pendant son séjour et à sa sortie de clinique ou à l'hôpital, le malade n'absolument rien à payer.

4° La prise en charge fonctionnante pour une chambre particulière, les frais supplémentaires pour celui-ci, seront à sa charge totale.

5° A sa sortie de clinique ou d'hôpital, le malade doit renvoyer lui-même sa carte de Sécurité à la Sécurité Sociale.

Cette pièce lui a été dénichée avec le dossier de prise en charge au bureau du personnel.

A défaut d'envoi de cette pièce, la Sécurité Sociale assume le règlement du demi-salaire.

AIDE COMPLEMENTAIRE POUR LES SOINS
Est accordée pour l'adhérent, son épouse ou épouse et ses enfants à charge suivant le barème ci-dessous.

C - CAPITAL DECES
Pour le décès de l'adhérent ou de son conjoint, il sera versé une somme de 200 F sur présentation d'un bulletin de décès.

D - PRIMES AUX MILITAIRES
A l'occasion des fêtes de Pâques et Noël, est versé une prime de 50 F aux militaires ayant un an de présence minimum dans l'Entreprise, avant leur départ.

E - AIDES EXCEPTIONNELLES
Celles-ci peuvent être accordées après enquête, du Service Social et étudie des cas par la Commission du Fonds de Solidarité.

F - PRIME AU MARIAGE
Chaque membre adhérent perçoit une prime de 30 F à condition qu'il ait un an de présence dans l'Entreprise (fournir un bulletin de mariage).

G - PRIME A LA NAISSANCE
Pour chaque naissance ou foyer de l'adhérent comptant un an de présence dans l'Entreprise, il sera versé une prime de 30 F (fournir un bulletin de naissance).

DESIGNATION	Sur remboursement Sécurité Sociale
Consultation	
Visite de jour	
Visite de nuit	
Visite du dimanche	25 %
Acte de pratique courante	
Soins par quinzaine	
Pharmacie - Analyse	
Océtopédie	
Partie chirurgie au-dessus de K 8 (Radial)	20 %
Soins dentaires	
Prothèse dentaire	
Montures de lunettes	1 F 50
Verres de lunettes	à concurrence de 90 % du prix payé
Couronnes réalisées par la Sécurité Sociale	50 F
Hospitalisation sans intervention	2 F par jour

